

NATIONS UNIES
Opération des Nations
Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS
United Nations Operation
in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 18 novembre 2010)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à ce point de presse hebdomadaire où nous aurons un invité spécial, le chef de la division de l'assistance électorale. Nous avons pensé judicieux et approprié de l'inviter à la veille de l'ouverture de la campagne électorale et en ce jour où la Commission Electorale Indépendante doit normalement remettre les documents électoraux aux deux candidats en lice du second tour de l'élection présidentielle. Amadou El Becaye Seck, parce qu'il s'agit de lui, va vous parler de la contribution logistique de l'ONUCI au niveau du transport du matériel électoral. Auparavant, je vous ferai le point de quelques activités de la mission.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire en collaboration avec le Ministère de la Communication, des organes de régulation des medias, c'est-à-dire le Conseil National de la Presse (CNP) et le Conseil National de la Communication Audiovisuelle ainsi que les organisations professionnelles du secteur renforce ses activités de sensibilisation des medias en vue du maintien et de la consolidation et de la préservation d'un environnement électoral apaisé. C'est dans ce cadre que la mission organisera à Sébroko le mardi prochain, c'est-à-dire le 23 novembre, une rencontre sur le rôle central des médias pour un scrutin présidentiel réussi. La rencontre verra la participation du ministre ivoirien de la communication, M. Ibrahim Sy Savané et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi.

L'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) et l'Union des Radios de Proximité (URPCI) participent aussi à la campagne de sensibilisation de l'ONUCI pour la préservation d'un environnement électoral apaisé à l'intérieur du pays, notamment à Daloa, Katiola, Korhogo et San Pedro à travers la couverture des rencontres avec les populations initiées par l'ONUCI.

Concernant les radios privées non commerciales ou encore radios de proximité, nous allons leur remettre des prêts-à-diffuser (PAD) contenant notamment le message du Représentant spécial du SG de l'ONU, YJ Choi, ainsi que des microprogrammes sur le vote, dans les principales langues nationales : Baoulé, Bété, Guéré, Malinké et Yacouba. Ils sont actuellement en cours de distribution par nos bureaux de terrain.

Toujours en vue de promouvoir et de préserver un environnement électoral apaisé, l'ONUCI organise ce jeudi à Daloa, une rencontre d'échanges et de sensibilisation avec la population de la Cité des Antilopes. Toutes les couches sociales sont conviées à cette rencontre au cours de laquelle elles pourront échanger avec des représentants de la mission autour de thématiques liées aux Droits de l'Homme, à l'Etat de Droit, à la cohésion sociale ainsi qu'à l'appui de l'ONUCI au processus électoral. Un événement similaire avait eu lieu le 15 novembre dernier à Korhogo. Duékoué, Bondoukou et Toubouba seront également invités.

Dans le même esprit, l'Onuci initie ce jour à Divo, un tournoi de « football sur le thème : "Ensemble nous jouons au football pour un second tour du scrutin présidentiel apaisé ». Ce tournoi verra les partis politiques fondus dans deux formations aux côtés d'une équipe de la société civile et d'une autre des Forces Nouvelles. Cela veut dire que tous les partis politiques ivoiriens, toutes tendances confondues, vont être sélectionnés dans une seule et même équipe qui va jouer contre les autres formations. Les femmes ne seront pas oubliées, les épouses des gendarmes joueront contre la société civile. Toutes ces activités entrent dans le cadre de la contribution multiforme l'ONUCI à la sortie de crise en Côte d'Ivoire. Voilà ce que j'avais pour vous, je vais maintenant passer la parole à M Seck qui va vous faire un exposé de notre contribution logistique et vous expliquer le schéma que nous vous avons remis avant le début de ce point de presse hebdomadaire. M Seck, vous avez la parole.

Ahmedou El Becaye Seck (Directeur de la Division de l'Assistance électorale de l'ONUCI): Merci. Je voudrais dire à l'attention de la presse nationale que les défis logistiques sont extrêmement importants dans tout processus électoral et que la maîtrise de la logistique constitue certainement la clé de voûte mais aussi la réussite d'un processus électoral accompli et apaisé. Les Ivoiriens se sont investis avec beaucoup d'enthousiasme dans les opérations logistiques au premier tour. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que les uns et les autres comprennent les grandes manœuvres qui vont être mises en œuvre dans les jours et les heures à venir en ce qui concerne l'opération logistique. La chaîne de transport du matériel électoral s'organise autour de trois grands axes majeurs. Le premier est ce que nous appelons ici le CD5, le cycle de distribution 5 qui a la particularité d'aider à l'identification du matériel et des accessoires électoraux manquants, je veux parler de l'encre indélébile, des isoloirs. Il est à peu près sûr que les isoloirs qui sont en carton ont été pratiquement utilisés lors du premier tour. Il faudra sans doute une nouvelle opération d'acheminement pour amener les isoloirs et les autres accessoires électoraux du genre encre indélébile. De ce point de vue, 75000 flacons d'encre indélébile avait été commandé, une bonne partie serait encore à l'intérieur du pays au sein des commissions locales. Cette opération est extrêmement importante et on pense pouvoir la mener à partir de demain ou nous allons, pour le compte de notre client principal qui est la Commission électorale indépendante, assurer le transport des isoloirs, des scellés, des bases de Yamoussoukro et de Vridi à l'intérieur du pays. Un plan de ravitaillement va être mis en œuvre entre la Division de l'assistance électorale, l'ONUCI en générale, la CEI et le partenaire que la CEI va désigner qui est actuellement l'Unops pour le transport de ces matériaux. La deuxième manœuvre qui est

aussi importante que la première, va porter sur la mise en place des imprimés et de l'encre indélébile. Vous savez qu'il y a beaucoup d'imprimés, au moins 17 qui vont être disséminés à l'intérieur du pays et nous nous ferons le devoir de l'acheminer jusqu'aux 326 commissions électorales locales. Sa mise en œuvre devrait commencer en principe le plus rapidement possible pour permettre à l'opérateur qui va prendre l'opération à notre suite, de procéder à la dissémination à l'intérieur du pays. La troisième manœuvre que nous appelons le CD7 et que nous appelons aussi ORA, Opération de rapatriement et d'acheminement des procès verbaux mériterait quelques clarifications pour éviter une méprise que nous avons souvent aperçu dans certains articles de presse. Il y a deux grands moments dans ces transmissions. La première, c'est la CEI qui la met en œuvre et qui en est le responsable. C'est entre les bureaux de vote et les commissions locales. L'ONUCI n'a pas à proprement parlé aucune action spécifique à entreprendre dans ce cadre là, parce que la CEI entreprend cette opération et à l'occasion, il a un opérateur qui s'appelle Unops, qui va l'aider à ramasser les PV des lieux de vote vers les commissions locales. C'est une opération extrêmement importante et la responsabilité est du ressort de la CEI, qui, sur les 19 854 bureaux de vote va transporter les PV individuels en s'appuyant sur un opérateur qui s'appelle l'Unops et ces PV sont ensuite transmis aux 326 commissions locales. C'est à ce niveau que l'ONUCI intervient pour aider et pour le compte de la CEI qui transporte, à transporter les PV vers les commissions départementales. Ce sont des PV agrégés. Vers les 19 régions et il vous a été donné de constater que les moyens aériens et terrestres sont mis en œuvre à ce niveau pour transporter tous les sacs agrégés des PV vers la commission centrale qui fait donc la tabulation. Je voudrais être précis sur ce point en disant que l'ONUCI intervient dans les strates territoriales de recensement au niveau local, sous-préfectoral, départemental et régional. C'est la CEI qui a la responsabilité de ces PV. Nous mettons à sa disposition des moyens pour le transport des PV, c'est pourquoi nous suggérons souvent à la CEI, chaque fois que nous faisons le transport qu'il y ait un superviseur attitré de la CEI pour être là pour convoier les PV. A un autre strate au niveau des bureaux de vote, c'est la CEI qui fait le transport mais qui s'appuie sur un organe qui s'appelle Unops. Nous avons pris des mesures dérogatoires exceptionnelles pour soulager la CEI. C'est ainsi que dans le district d'Abidjan et dans le département de Bouaké, je ne parle pas de la région de la Vallée du Bandama, des mesures exceptionnelles seront mises en œuvre par l'ONUCI pour aider la CEI à rapatrier les PV. Je pense que cette précision est importante d'autant plus qu'il s'agit peut-être d'une méprise qu'il faut corriger et nous comptons beaucoup sur vous qui êtes des acteurs principaux du processus électoral pour que la dissémination de l'information se fasse dans les meilleures conditions et qu'il n'y ait plus de méprise sur qui fait qui et qui fait quoi dans le cadre de la transmission des PV. Voilà mesdames et messieurs, à ce stade ce que je voulais vous préciser en vous disant que ce document qui vous a été distribué donne ce qui suit : Ici, vous avez les commissions et les 19 854 bureaux de vote. C'est à ce stade qu'interviennent la CEI et l'Unops. Je vous ai parlé tantôt de deux cas dérogatoires exceptionnels que nous avons mis en œuvre pour soulager la CEI. Nous avons à Abidjan, 66 axes que nous allons mettre en œuvre et à partir desquels nous allons prendre les dispositions pour aider la CEI. Mais sur le plan sémantique, il est important de noter que c'est la CEI qui transporte les PV et que nous mettons les moyens à sa disposition. Ces

moyens sont mis à sa disposition à partir des strates territoriales où l'on agrège les PV, pas au niveau des bureaux de vote. Donc les strates territoriales sont là : Vous avez les commissions locales au nombre de 326, les 70 commissions départementales, 19 commissions régionales et la commission centrale.

HT Vous avez tous une copie de la pyramide. C'est pour vous montrer comment se passe le processus de manière plus visuelle. Maintenant nous sommes à votre disposition si vous avez des questions sur la présentation qui a été faite ou les présentations qui ont été faites. Voilà je vous prie de vous identifier en donnant votre nom et l'organe de presse que vous représentez.

Paulin Zogbo (Fraternité Matin): *Je voudrais d'abord remercier le conférencier pour l'exposé liminaire. Je voudrais quand même qu'il nous dise le constat qui a été fait au terme du premier tour de la présidentielle et qui a justifié donc ce schéma-ci et en quoi est-ce qu'il ya une innovation par rapport à l'expérience précédente. Deuxièmement, on se souvient que les difficultés majeures, c'était certainement de partir des villages où se trouvent les bureaux de vote à la ville. C'est-à-dire au chef-lieu de sous-préfecture et de commune. Cette tâche qui est laissée à la CEI et à UNOPS. On veut donc avoir une idée plus ou moins exhaustive de la logistique dont dispose UNOPS qui est le partenaire de la CEI pour pouvoir transférer les PV des villages aux chefs-lieux de sous-préfecture et à la commune. Merci.*

ABS: J'aimerais vous remercier. En réalité, la pyramide qui est présentée devant vous n'innove en rien. Elle restitue à sa juste valeur le rôle et la place des entités qui aident la commission électorale à rapatrier les PV. Vous avez d'un côté l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et vous avez de l'autre l'UNOPS. A l'occasion du premier tour, nous avons aidé la commission électorale à rapatrier les PV suivant ce schéma avec des dispositions spécifiques qui ont été prises pour Abidjan et pour Bouaké. Une autre disposition spécifique a été prise, c'est d'aider la commission électorale à rapatrier les PV à partir des lieux de vote inaccessibles. Certains de ces lieux de vote se trouvent dans la zone forestière ici en Côte d'Ivoire ou se trouvent le long de la frontière avec le Libéria. Cette mesure a été exécutée pleinement à l'occasion du premier tour. Il s'est trouvé que nous avons constaté qu'il y avait une méprise dans la dissémination de l'information sur le rôle et la place des structures qui accompagnent la commission électorale et il était bon de le visualiser par ce schéma. Nous encourageons fortement la commission électorale indépendante ainsi que tous les acteurs qui interviennent dans ce processus à mettre en œuvre les itinéraires qui figurent dans le plan d'ensemble de rapatriement du matériel électoral afin que ces itinéraires qui sont déjà connus, qui ont été bien ficelés par la CEI avec l'assistance de la Division de l'assistance électorale puissent être mis en œuvre afin d'éviter ce que les uns et les autres ont appelé les retards dans l'acheminement des procès verbaux. Il est évident que si ce plan est mis en œuvre, si les uns et les autres acceptent aussi que chacun joue son rôle au lieu et à la place qui est le sien, il y aura moins de difficultés. A l'occasion du premier tour, on a pratiquement demandé à l'ONUCI de transporter tous les procès verbaux qui se trouvaient parfois dans des zones où il y avait des tensions, alors que le schéma est là. Je pense qu'il était bon que

cette précision soit faite à l'occasion de cette conférence de presse. Les moyens de l'UNOPS sont extrêmement importants. L'UNOPS nous a signalé qu'elle pourrait mettre plus de 4000 véhicules pour aider au rapatriement des procès verbaux. Je pense que c'est une discussion qui est actuellement en train de s'organiser entre l'UNOPS, la CEI et l'Union Européenne qui est le pourvoyeur de fonds pour voir quelles sont les meilleures modalités et quelles sont les meilleures conditions pour transporter donc les procès verbaux.

HT: Je voudrais juste dire pour ceux qui écrivent en français que UNOPS, c'est Bureau des Nations Unies pour les Services de Projets.

Jérôme N'Dri (Le Mandat) : *Avec le schéma que vous venez d'expliquer, est-ce que vous ne donnez pas raison à tous ceux qui pensent qu'il ya eu manipulation pendant le transport des bureaux de vote aux CEI locales des PV. Parce que là, vous n'intervenez pas dans ce couloir là. Est-ce que vous ne donnez pas raison à ceux qui disent qu'il ya eu manipulation ? Vous en tant que communauté internationale, comment pouvez-vous justifier qu'il ne pourrait pas y avoir de manipulation entre ce couloir de transport des bureaux de vote à la CEI locale.*

ABS : Je crois que la Côte d'Ivoire a organisé un scrutin qui a été salué par tous les observateurs qui étaient là. Il y avait huit missions d'observation internationale des élections qui ont reconnu que le scrutin qui a été organisé est crédible et sincère. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, à la suite du prononcé qui a été fait par les institutions en charge des élections, a certifié crédible le processus. Aujourd'hui dans la chaîne de transmission de ce processus, il y a des présidents de bureaux de vote, il ya des délégués des candidats qui sont là et qui assistent à la tabulation et à la réception et qui reçoivent aussi des procès verbaux. Je pense que les conditions d'une garantie d'intégrité des procès verbaux sont déjà posées dans la chaîne de transmission des procès verbaux. A ce niveau, je pense que la présence des représentants des candidats qui reçoivent un procès verbal dès les bureaux de vote, la présence de diverses sensibilités au niveau de la Commission électorale indépendante où pratiquement toutes les grandes familles politiques qui ont signé Linas Marcoussis sont présentes, et c'est cette commission électorale qui tabule et qui proclame les résultats devrait donner des indicateurs sur le caractère intègre du processus de transmission des PV.

PZ (Fraternité Matin) : **Excusez-moi, je vais poser une question sur l'aspect sécuritaire même si monsieur Ahmedou Becaye Seck n'est pas dans son sujet mais...**

HT: Je vais répondre à cette question.

PZ : **Pour le transport de tous les PV, cela demande beaucoup de logistique comme vous l'avez indiqué tantôt, alors l'aspect sécuritaire, est-ce que au delà du schéma -ce déployé par le CCI [Centre de Commandement Intégré] qui va avoir le soutien des FDS, est que la force de l'ONUCI prévoit un schéma particulier pour la sécurisation des véhicules, des avions et hélico ?**

HT: Un schéma d'appui est prévu. Vous avez cité les deux premiers partenaires de la sécurisation, c'est-à-dire le CCI et les Forces ivoiriennes, c'est les Forces militaires ivoiriennes, les FDS et les FAFN. Mais derrière, il y aura les forces impartiales qui vont également contribuer à la sécurisation. C'est pour sécuriser que l'ONUCI participe au transport. Ce n'est pas uniquement un appui logistique, c'est aussi un appui sécuritaire parce que ces convois sont sécurisés, comme vous l'avez vu lors du premier tour et la même configuration sera reconduite au second tour. Et puis nous avons fait un schéma, nous avons fait une pyramide parce que c'est Napoléon qui disait qu' une bonne carte valait mieux que mille discours ». C'est pour que vous puissiez vous-mêmes visualiser. En un coup d'œil vous comprenez comment se passe le processus au lieu que l'on vous donne tout simplement des explications. C'est l'objectif qui a conduit à la confection de cette pyramide. Pour les journalistes, la pyramide veut dire quelque chose parce que c'est comme cela qu'on écrit un article. Donc c'est très facile pour vous de comprendre. Oui, le Mandat. ONUCI FM, vous savez que vous ne devez pas poser de question au cours des points de presse de l'ONU.

Jérôme N'Dri (Le Mandat) : *J'ai deux petites préoccupations. Est-ce que ce schéma, parce qu'au premier tour nous avons constaté que dans les bureaux de vote, les représentants de certains candidats exigeaient d'abord la présence de l'ONUCI avant de laisser partir les PV. Est-ce que ce schéma est disponible auprès des différents candidats pour le second tour ? Ca c'est ma première préoccupation. La deuxième préoccupation, il nous revient que dans certaines zones déjà, par exemple dans l'ouest et le nord, il ya des menaces, des menaces au niveau de l'empêchement de vote. Est-ce que à ce niveau l'ONUCI a pris des mesures exceptionnelles pour permettre à tous les ivoiriens de voter ?*

ABS : Le schéma comme je le rappelle, la répétition est pédagogique, à la veille des élections, j'ai parlé de ce schéma. Ce schéma comme l'a demandé Paulin, ce n'est pas quelque chose d'innovant. C'est quelque chose qui est là. Il est la traduction du 13^e rapport du Secrétaire général des Nations Unies. Donc il date de très longtemps. Et c'est ce schéma que nous mettons en œuvre. Je remercie les Ivoiriens de faire confiance à l'ONUCI et de demander que nous soyons là pour transporter tous les procès verbaux. C'est un signe d'attention qui ne nous laisse pas indifférents. Et nous allons nous investir avec beaucoup plus d'allant pour que le rapatriement des PV à Abidjan et à Bouaké ne puisse pas souffrir de certaines aspérités que nous avons constatées au premier tour. Il faudra nous aider à disséminer cette information, que les procès verbaux à l'intérieur du pays sont transportés par UNOPS ici à Abidjan. Et à Bouaké, nous allons aider la Commission électorale à rapatrier les PV. L'Opération des Nations Unies a ce schéma qui traduit une des conclusions du 13^e rapport du Secrétaire général des Nations Unies. Et nous pourrons dire vraiment que le processus de rapatriement des PV s'est bien passé. C'est pourquoi cette fois-ci nous appelons « CD7 ORA » : opération de rapatriement et d'acheminement. Cette opération de rapatriement et d'acheminement va certainement être mise en œuvre par la commission électorale indépendante, aura des axes mieux

sécurisés, plus sécurisés pour le transport des PV. Mais, le transport sera organisé par la CEI avec l'assistance de l'UNOPS.

HT: sur le schéma, il a posé sur la sécurisation. Je voulais lui répondre. Ok.

PZ: Excusez-moi si je reprends le micro. Il y a un point d'interrogation concernant la transmission électronique. Alors vous n'avez pas répondu à votre question. Qui s'en occupe ? Est-ce que c'est prévu cette fois-ci. Puisque lors du premier tour, c'est un élément qui a été totalement négligé. D'accord. Est-ce que la CEI, OK. Deuxièmement, par rapport à la réponse que vous venez de donner, je ne comprends pas bien le schéma. Par ce que si je me fie aux flèches, je pensais que l'ONUCI intervenait également aux cotés de la CEI, au niveau des commissions locales, aux commissions départementales, régionales CEI. Mais dans sa dernière réponse, j'ai cru entendre Abidjan et Bouaké. Donc il y a une petite confusion. S'il y a une précision à apporter ?

ABS : Je pense qu'il n'y a pas de confusion. Je voudrais vraiment préciser que sur 19.854 bureaux de vote, c'est la CEI et l'UNOPS qui vont transporter. Il y a deux îlots, deux cas dérogatoires. C'est Abidjan et Bouaké. A Abidjan et à Bouaké, l'Opération des Nations Unies va aider la commission électorale indépendante, à coté de l'UNOPS, à transporter les procès-verbaux. Je ne sais pas si je suis clair. Hein. C'est exceptionnel. Maintenant dans toutes les autres commissions, c'est la CEI et l'ONUCI. L'UNOPS n'intervient même pas. Ca c'est notre mandat. Régions, départements, Sous-préfectures et Commissions locales. Je pense que de ce point vue, je voudrais que cela soit clair. C'est pourquoi dans ce schéma pour éviter de parasiter l'information, on a dit les 19854 bureaux de vote, c'est la CEI et l'UNOPS. Nous nous intervenons ici comme un cheveu sur la soupe à Abidjan et à Bouaké. Département de Bouaké j'ai dit. Je n'ai pas dit dans la vallée du Bandama. Et l'autre question que vous avez posée sur la transmission électronique, c'est la CEI qui décide. La transmission mécanique ou électronique. Voilà.

HT: Pour la sécurisation, les quatre généraux continuent leurs rencontres. Je pense que je ne trahis pas un secret militaire en vous disant qu'il y aura un accroissement des troupes qui seront en charge de la sécurité du processus électoral dans son second tour. Au premier tour, il y avait 6500 éléments du CCI qui avaient été déployés. Il est question d'augmenter ce chiffre. Je ne sais pas ce qui sera la décision finale du CCI en ce qui concerne le chiffre. Vous pourriez lui poser la question. Mais également au niveau des forces impartiales, il y aura un accroissement en raison de l'importance et la sensibilité du second tour du scrutin. Mais en dehors de ce qu'on appelle la sécurisation physique, je vous ai cité un certains nombre d'activités que nous menions un peu partout à travers le pays. Par ce que la sécurité est aussi psychologique. Et peut être elle est d'abord psychologique. Et nous sommes en train de travailler auprès des populations pour qu'elles reconduisent le premier tour qu'elles ont effectué et qui a été salué partout pour la discipline, l'affluence et l'absence d'incidents majeurs. C'est cela l'objectif que nous sommes en train de viser et vous pouvez aider dans cette tâche. Maintenant vous aviez demandé à Monsieur Seck si nous avons transmis cette pyramide aux partis politiques. C'est pour cela que nous utilisons la presse. La presse écrite est outillée pour publier ce genre de

documents. Mais l'information est à la disposition des partis, des candidats. Ils connaissent le cheminement. Nous avons juste rendu cela visuel comme je vous l'ai dit au début de ce point de presse. C'est pour que cela soit plus simple à lire et à comprendre.

Voilà, très bien. Je pense que je ne vois plus de question. Le 23 novembre, nous vous invitons ici, à partir de 10h, pour la rencontre avec les médias ivoiriens en présence du Ministre de la communication et du Représentant spécial. Vendredi également, nous aurons une cérémonie d'inauguration à Bingerville. Mais cela fera peut être l'objet d'une note aux correspondants. Nous allons vous y inviter également. Apparemment il n'y a plus de questions. Jeudi prochain M. Choi va animer le point de presse. Il fera également un point de presse au lendemain du second tour. C'est-à-dire lundi 29 novembre, et vous y êtes également conviés. Merci de votre présence. Merci de vos questions et à jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>